

Réunion informelle

07.01.2025



Aucune instance officielle ne pouvant se tenir, le DDFiP a convié les OS à participer à un échange informel sans Ordre du Jour (OJ) défini.

En raison de l'absence de validation du budget de l'État pour l'année 2025, le gouvernement a déposé une loi spéciale visant à garantir la continuité de la vie nationale dont, notamment, le fonctionnement régulier des services publics dès le 1^{er} janvier 2025.

BUDGET

En complément de cette loi spéciale, le DDFiP a tenu à préciser que le gouvernement avait pris un décret, en fin d'année, visant à couvrir les besoins des missions et programmes budgétaires pour démarrer la gestion 2025, avec des ouvertures de crédits dans la limite de ce que prévoyait la loi de finances pour 2024.

Pour autant, la situation, pour le moins délicate, n'offre aucune visibilité sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) finale pas plus que sur le niveau des emplois.

S'agissant de la DGF, la centrale a interrogé les directions locales pour savoir si l'attribution d'1/4 de la DGF 2024 (soit environ l'équivalent de 3 mois de fonctionnement) ne posait pas de difficultés.

En conséquence, aucun recrutement d'auxiliaires et de contractuels n'est possible pour le moment.

Une interrogation demeure s'agissant de la validation des promotions par tableaux d'avancement pour lesquels la DDFiP doit apporter un éclairage ultérieur après avoir interrogé la centrale.

En revanche, les projets immobiliers déjà lancés (Toulon au travers du Plan Cités, Fréjus et Draguignan) ne souffriront d'aucune conséquence quant à leurs bons déroulements.

Sans OJ, les échanges ouverts ont porté sur divers sujets dont notamment celui de l'avenir des PCE.

À la suite du GT national tenu à l'automne, les directions locales sont dans l'attente de la publication d'une note de cadrage par la centrale posant les consignes de restructuration.

À ce stade, la préférence de la DDFiP 83 qui se dessine conduirait à un changement organisationnel des PCE qui ainsi disparaîtraient en tant que tels.



Les orientations seraient les suivantes :

- création d'un pôle départemental de programmation ;
- transfert du Contrôle Fiscal Externe (CFE) en BDV ;
- transfert de la gestion et vraisemblablement de l'expertise en SIE.

Nous attirons votre attention sur cette organisation projetée qui relève pour l'heure du conditionnel dans l'attente de la note de cadrage national.

SIP FREJUS

Face à la situation critique des effectifs du SIP de Fréjus, la DDFiP 83 nous a informés de l'ouverture (après validation par la centrale) de 5 postes de cadres C à la prime d'attractivité (perception de 10 000 € sur 5 ans). Ces postes sont ouverts au mouvement national.



Campagne mutation 2025 : c'est maintenant !

Tu as jusqu'au 22 janvier 2025 pour déposer ta demande de mutation nationale.

Tu trouveras toutes les infos nécessaires ICI pour t'aider dans la rédaction de ta demande.

Nous sommes présents pour te soutenir et défendre ton dossier

Un prochain numéro du BaVARd sera spécifiquement dédié aux mutations locales 2025.

GMBI

Lors des échanges, nous avons également évoqué le sujet de GMBI ainsi que les difficultés auxquelles les agents des SIP ont été confrontés.

Nous avons rappelé l'importance d'un cadrage clair de la hiérarchie dans ce type de situation, afin d'éviter le désarroi et le sentiment d'impuissance des agents.



CALENDRIER SOCIAL



21 Janvier : Groupe de travail (GT) CDAS

22 Janvier : GT immobilier

24 Février : GT Formation Spécialisée (FS)

18 Mars : FS

29 Avril : Comité Social d'Administration Local (CSAL)

17 Juin : FS



Solitaires Finances Publiques est le syndicat de toutes et de tous les agents de la DGFIP !

Découvre ici tous les avantages d'être adhérent :

<https://solitairesfinancespubliques.org/le-syndicat/adherer.html>